

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DU
GARD

SEANCE DU 11 MAI 2023

DELIBERATION N° 09
DU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
16	18

**Date de la
convocation**
05/05/2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- V. GONZALVO (procuration à K. MATON)
- C. VILLANUEVA (procuration à K. PERROTIN)
- B. ETTORI, excusé.

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET
DE LA
DELIBERATION**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le nouveau véhicule électrique e-Partner va être livré. Il était prévu la reprise du Renault Kangoo par le Garage Sarrazin pour la somme de 7 000 € TTC. Il convient d'autoriser la cession de ce véhicule et de procéder à sa sortie d'inventaire.

**CESSION DU
RENAULT
KANGOO**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte la cession au Garage Sarrazin du Renault Kangoo pour la somme de 7 000 € TTC ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette cession.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

La secrétaire,
Karine PERROTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20230511-DE09-110523-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 21/04/2023

